Journal de Roubaix

Quarante-huitième année. — N° 181. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX MARRI 30 JUIN 1903.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes { Trois mois..... 5 francs / Six mois..... 9 — / Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 ;
A Mouscron..... Chez M. Henri Lorthiois, rue de la Station ;
A Paris et A Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

TERRIBLE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER EN ESPAGNE

Effrondrement d'un pont. — Un train dans une rivière. — Nombreux morts et blessés

CAUSERIE MÉDICALE

LES BRULURES

Leur classification. — La légion des traitements. — Le brûlure légère. — Caractères des brûlures graves. L'acide picrique. — L'occlusion. — Les antiseptiques dans les brûlures très graves. — Le gomenal. — Pour calmer les brûles.

Il est peu d'accidents plus fréquents que les brûlures, ni de plus douloureux quand ils ne sont pas soignés rationnellement. Les méthodes de traitement en sont nombreuses, les unes scientifiques, les autres empiriques, et il n'est pas inutile, dans cette variété, de faire un choix efficace.

Les brûlures occasionnent des plaies, tantôt légères, superficielles, n'intéressant que le tégument cutané, tantôt, au contraire, graves, profondes, détruisant les parties molles, parfois même le squelette et les articulations. Entre ces deux extrêmes, on peut observer toute une série de lésions intermédiaires.

Dupuytren classait les plaies produites par les brûlures en six degrés, suivant l'intensité et la gravité des parties détruites. On peut simplifier en divisant ces accidents en légers, graves et très graves.

Le traitement variera suivant l'aspect et la profondeur de la plaie.

Les brûlures tout à fait légères, n'intéressant que l'épiderme, sont douloureuses au moment même de leur apparition. Calmer la douleur est la première et même la seule indication. On y arrive très vite en isolant la partie atteinte de l'air. Une poudre inerte, avec un pansement au coton, une couche de collodion, des pommes de terre râpées, amènent presque instantanément la suppression des phénomènes douloureux. Cela est préférable au bain d'eau froide, ou d'encre, qui salit, et ne donne pas les résultats attendus et désirés.

En cas de brûlures graves, la peau se soulève, formant des phlyctènes, des gonfles, les muscles seront plus ou moins intéressés. Il faudra percer ces ampoules, sans enlever la peau morte qui en forme l'enveloppe, et qui hâte la cicatrisation, arrête les hémorrhagies, puis mettre un pansement approprié.

Le mieux, en cas de brûlure étendue couvrant une large surface, sera de donner un grand bain tiède, ou même un bain d'acide picrique à 6 pour 1.000.

Sur la plaie, on mettra des compresses de tarlatane stérilisée, trempée dans une solution d'acide picrique à 10 pour 1.000, on recouvrira d'une couche de ouate hydrophile, et une bande maintiendra le tout. Ce pansement sèche, et on ne le change que tous les deux ou trois jours. La cicatrisation se fait assez vite, et la douleur est promptement calmée.

Pour l'application du pansement l'avis du médecin sera toujours utile : il peut être utile de modifier la solution dans certains cas, et il est nécessaire de surveiller que les cicatrices ne soient pas vicieuses.

Quant aux plaies très graves et profondes, le pansement sera fait avec des antiseptiques. Les parties à nu seront recouvertes de vaseline phéniquée à 1 pour 30, et les compresses de tarlatane stérilisée, mouillées d'une solution faible de sublimé à 0.50 centigrammes pour 1.000.

Les grands bains tièdes seront utiles pour amener une grande sédation du système nerveux, on pourra rendre ces bains antiseptiques en y ajoutant une faible proportion de sublimé.

On a beaucoup préconisé dans ces derniers temps l'emploi du gomenal pour le traitement des brûlures. Non seulement, il agirait comme antiseptique, mais encore comme calmant énergique, en donnant au moment de son application une sensation de fraîcheur toute spéciale.

On lave avec une solution faible de gomenal, et on répand ensuite sur la plaie de l'huile gomenolée à 50 pour 100. On recouvre avec du lin aseptique et de l'ouate.

Le gomenal jouit d'un pouvoir cicatrisant rapide, n'étant ni toxique, ni caustique, son emploi en solutions concentrées ne peut offrir que des avantages.

Quel que soit le traitement mis en usage, il ne faudra jamais négliger l'état général du malade. Les violentes douleurs, les insomnies, le délire, l'agitation seront combattus par le chloral ou mieux par des injections sous cutanées d'héroïne.

Il faudra toujours se rappeler, en présence d'une large brûlure, que la cicatrisation doit être surveillée attentivement pour éviter les adhérences vicieuses, les mauvaises positions, et on mettra le malade dans les meilleures conditions hygiéniques de température, d'air, de lumière et d'alimentation.

Dr DAURAT.

INFORMATIONS

UN INCIDENT AU CONSEIL MUNICIPAL DU HAVRE

A la réunion du Conseil municipal du Havre, qui a eu lieu hier matin, à 10 heures, pour la nomination des délégués sénatoriaux, deux conseillers, MM. Deliot, socialiste, et Lemierre, progressiste, échangèrent quelques mots aigres-doux. Le diapason de la discussion s'éleva très vite et M. Deliot posa sa main sur la joue gauche de M. Lemierre, qui riposta par un vigoureux soufflet. Les conseillers municipaux se levèrent et séparèrent les adversaires.

A LA MÉMOIRE DU SERGENT HOFF

Paris, 28 juin. — M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, a, aujourd'hui, présidé à Bry-sur-Marne l'inauguration d'un monument, dû au ciseau du sculpteur Magrom, et élevé à la mémoire du franc-tireur le sergent Hoff, à l'endroit même où il se distingua pendant la campagne de 1871.

MENACES DE GREVE GENERALE A L'ARSENAL DE TOULON

Toulon, 28 juin. — A la fin de la réunion des ouvriers au Casino, une décision secrète a été prise par laquelle, si dans trois jours le Ministre ne donne pas satisfaction aux ouvriers, et ne lève pas les punitions, le Syndicat décrèterait la grève générale de l'arsenal ; une commission aurait été nommée à cet effet.

LES OUVRIERS DES TABACS

Paris, 28 juin. — Le Congrès des tabacs a pris fin hier. En ce qui concerne la tactique à suivre à la « Confédération du travail », il a décidé de demeurer toujours sur le terrain économique, en ne s'occupant jamais de politique. Le Comité et le bureau ont été réélus à l'unanimité.

UNE GARDEN-PARTY A L'ÉLYSÉE

Paris, 28 juin. — Un temps superbe a favorisé la première garden-party de la saison, que donnait, cet après-midi, Mme Emile Loubet, dans le jardin de l'Elysée.

De nombreux officiers, les élèves de nos grandes écoles, les demoiselles de la Légion d'honneur étaient au nombre des invités.. Le corps diplomatique, le Parlement, l'Université étaient brillamment représentés. La fête a été en tous points réussie.

UN TORPILLEUR RUSSE ECHOUÉ

Toulon, 28 juin. — Un torpilleur de la marine russe, le *120*, s'est échoué sur un fond d'algues, à la pointe de la Badine, dans les parages de l'îlot de l'Estérel. La brise qui se lève et les secours envoyés par le port de Toulon lui permettront de se désécher.

LE PROCÈS DE TOURS

Tours, 28 juin. — Le Tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire du couvent de Tours. Mlle Penard, en religion Sœur Sainte-Rose-du-Cœur-de-Jésus, a été condamnée à deux mois de prison, sans sursis, et à 50 francs de dommages-intérêts envers Mlle Angèle Jean, qui s'était portée partie civile.

L'INCIDENT DIPLOMATIQUE ENTRE LA RUSSIE ET LES ETATS-UNIS

New-York, 28 juin. — La démarche du président Roosevelt à propos des affaires de Kischineff, cause une profonde émotion. On dit que le comte Cassini, ambassadeur de Russie, se montre inquiet de la tournure que vont prendre les choses. Il s'attend, dit-on, à recevoir télégraphiquement son ordre de rappel.

LE DESASTRE ANGLAIS AU SOMALILAND

Londres, 28 juin. — Le War-Office n'a pas encore reçu confirmation du désastre que le Mullah aurait infligé à une colonne anglaise.

UN MONUMENT A BURDEAU

Lyon, 28 juin. — M. Etienne, vice-président de la Chambre, a présidé, à dix heures, l'inauguration du monument élevé à l'ancien ministre Burdeau, dont il fut beaucoup question à propos des scandales du Panama.

MM. Trouillot, ministre du commerce ; Augagneur, maire socialiste de Lyon ; de Lanessan, et divers députés y assistaient également.

Plusieurs discours ont été prononcés.

M. Etienne, président du groupe le plus modéré du Bloc, a paru rappeler comme un titre de gloire, que Burdeau avait devancé de près de 15 ans les idées de son temps, en proposant d'exclure des Ecoles militaires, les élèves des établissements congréganistes, situés à l'étranger, autrement dit que M. Burdeau avait été le précurseur politique de M. Combes. M. Etienne a également vanté « la fierté de la fin de Burdeau, mort en libre-penseur. »

M. Augagneur a ensuite prononcé une allocution violemment anticléricale.

Un banquet a eu lieu à l'issue de cette cérémonie à laquelle plus de discrétion convenait.

UNE CATASTROPHE EN ESPAGNE

UN TRAIN DANS UNE RIVIÈRE

Nombreux morts et blessés

Madrid, 28 juin. — Une terrible catastrophe vient de se produire sur le chemin de fer de Bilbao à Saragosse près de San-Asensio : un pont sur la rivière Nagerilla s'est effondré. Le train a été précipité d'une hauteur de quinze pieds dans la rivière. Les seize wagons dont il se composait ont été broyés ou écrasés. Les premiers détails télégraphiques sont horribles. Plus de cent voyageurs ont été ensevelis sous les débris du train et les ruines du pont. Beaucoup ont été tués sur le coup. D'autres, étouffés ou noyés.

Les premiers secours

Madrid, 28 juin. — Le Préfet de Longrono est arrivé en toute hâte avec un train de secours amenant des médecins, des ingénieurs et un détachement de cent hommes de troupes. On a aussitôt commencé le déblaiement. Les débris de toutes sortes formaient une masse informe sous laquelle gisaient les malheureuses victimes. D'après une dépêche, on aurait retiré jusqu'ici quatorze cadavres et cinquante blessés. D'autres parlent de cinquante et même de cent morts.

On a transporté les premiers blessés à la gare de Cernuzeros. La plupart sont horriblement mutilés et agonisent. Beaucoup de morts sont défigurés au point d'être méconnaissables.

L'émotion est énorme à Madrid. On attend avec angoisse de nouveaux détails. Les journaux demandent que les responsabilités soient rigoureusement établies et qu'un Tribunal spécial soit chargé de punir les coupables. Le Directeur des travaux publics est parti pour le théâtre de la catastrophe.

La cause de la catastrophe

Madrid, 28 juin. — La cause de la catastrophe qui s'est produite au pont Montalvo, entre Bilbao et Saragosse, est la rupture des chaînes entre deux machines, dont l'une put se sauver et l'autre dérailla sur le pont même et entraîna dans l'abîme tout le train.

Les victimes

Madrid, 28 juin. — Les dernières nouvelles officielles sur la catastrophe de San-Asensio, portent à trente le nombre des morts et à soixante celui des blessés. Les autorités et les membres de la Croix-Rouge sont sur les lieux.

VOYAGES MINISTÉRIELS

M. Pelletan à Salon

Salon (Bouches-du-Rhône), 28 juin. — Le ministre est venu inaugurer le monument élevé à la mémoire des soldats du canton morts pendant l'invasion allemande. Il était accompagné de M. Lasier, chef de son cabinet ; du préfet, de l'amiral Rouvier, et des sénateurs et députés radicaux du département, etc.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration du monument des mobiles, M. Pelletan s'est élevé avec force contre l'exploitation du sentiment patriotique qu'on veut ajouter à l'idée de la saine patrie. Il rappelle les désastres de 1870, les désordres de la mobilisation et l'infériorité de notre artillerie. Il conclut en disant qu'il ne faut pas se montrer hostile à ceux qui font la critique de l'armée pour son amélioration. « C'est pour cela que, tout en gardant le souvenir des aventures sanglantes de la guerre, nous devons conserver intacte la révolte qui s'élève au fond de nos cœurs pour toute idée de destruction de la patrie. »

Le ministre a ensuite posé la première pierre du nouvel hôpital, puis assisté à un banquet populaire.

Le général André à Belfort

Belfort, 28 juin. — Le général André est arrivé ce matin pour visiter les forts et les établissements militaires. Le ministre a été reçu à la gare par les autorités civiles et militaires. A la préfecture, ont lieu les réceptions habituelles.

Aux officiers, le ministre, en ce qui concerne les derniers règlements adoptés, dit que ce qui les caractérise, c'est le désir de voir abandonner un formalisme trop étroit pour laisser l'officier plus libre à son initiative et à sa réflexion.

M. le curé-archiprêtre dit que le clergé entretient des relations « sympathiques avec la garnison. Il ne peut en être autrement, à Belfort surtout, à présent que les prêtres font partie de l'armée. Le curé-archiprêtre est, en effet, entouré de trois vicaires qui furent soldats. Pour lui, ce passage par l'armée est un bien, car les prêtres y puisent une grande force morale.

Le ministre remercie. Répondant ensuite à la délégation de la Chambre de commerce qui rappelle qu'il y a à Belfort des souvenirs plus vivaces qu'ailleurs mais dont il faut parler le moins possible, le général André dit qu'il faut en parler néanmoins quelquefois, de peur d'arriver à n'y plus songer.

A midi, un déjeuner a été offert au ministre, à l'Hôtel de Ville, par le Conseil général et le Conseil municipal.

Dans l'après-midi, le ministre a passé une revue au Champ-de-Mars et a visité l'hôpital militaire.

MESURES CONTRE LA MAGISTRATURE

Paris, 28 juin. — M. Dubief, député, un des chefs du Bloc, a fait aujourd'hui à Annecy une conférence dans laquelle, après avoir exalté la politique de M. Combes, il a préconisé la suppression de l'inamovibilité de siège pour les magistrats.

Il faut, paraît-il, voir là l'annonce d'un projet qui serait déposé à très bref délai à la Chambre, afin de donner à la majorité ministérielle l'occasion de voter à M. Combes un ordre du jour de confiance qui serait une véritable manifestation d'hostilité à l'égard de M. Waldeck-Rousseau.

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS

Paroles épiscopales

Vannes, 28 juin. — En rentrant dans sa cathédrale après la procession du Saint-Sacrement, Mgr l'évêque de Vannes est monté en chaire et, devant la foule des fidèles, il a prononcé ces graves et nobles paroles :

« L'heure n'est plus aux paroles, mais aux actes, la tempête partout déchaînée ne permet pas au capitaine de se faire illusion sur le danger qui menace le navire. Si nous devions revoir les jours de deuil qui ont assombri notre histoire, si, la fureur des impies grandissant avec leur audace, il fallait tout braver, même la mort, pour défendre la religion et la liberté, j'en fais le serment devant Dieu et devant vous : Je saurais tomber à votre tête plutôt que de trahir mon devoir. »

Imposante manifestation à Paris

Paris, 28 juin. — On sait que les scellés ont été apposés lundi dernier sur les portes de plusieurs chapelles parisiennes et notamment sur celles de la chapelle des Barnabites, 22 bis, rue Legendre. A la suite de cette fermeture, les Barnabites avaient envoyé aux fidèles fréquentant leur chapelle, une circulaire ainsi conçue :

« Réunion privée, 29 juin. Entrée : 22 bis, rue Legendre. Carte d'invitation rigoureusement personnelle. »

Ce matin, dès 9 heures, le jardin du couvent s'emplissait d'une foule de personnes pieuses. Sous la marquise qui s'étend du côté de la rue de Tocqueville, un superbe reposoir a été élevé, entièrement orné de lis. Des dames et des jeunes filles en grand nombre se pressent autour de l'autel. A dix heures, arrivent M. François Coppée et M. Pugliesi-Conti, député de l'arrondissement, suivis d'un groupe considérable d'amis.

Au moment où l'office va commencer, M. Coppée déploie un drapeau tricolore et, se portant au-devant du Père Barnabite qui va dire la messe, il le précède jusqu'à l'autel. Pendant toute la cérémonie, l'éminent académicien s'est tenu dans le chœur, son drapeau à la main.

La messe dite, le Père Bertet prononce une allocution et dit que l'Eglise revit les phases tragiques de ses lointaines origines. Des acclamations le saluent quand il descend de l'autel. M. François Coppée est également très acclamé, ainsi que M. Pugliesi-Conti et des cris de : « Vive la liberté ! Vivent les Pères ! » éclatent de tous côtés.

Pendant que se déroulait la cérémonie, un agent de la Préfecture, qui n'avait pas d'invitation, a été mis à la porte.

Le moment de se retirer est venu. La sortie du côté de la rue Legendre étant barrée, la foule doit s'écouler par la rue de Tocqueville, mais les agents ne veulent laisser sortir les assistants que par petits paquets.

Tout à coup, une violente poussée se produit dans la foule. Les agents sont débordés et de toutes parts éclatent les cris de : « Vive la liberté ! » Les agents, renforcés par les réserves dissimulées dans les rues avoisinantes, se précipitent et arrêtent plusieurs personnes, bousculent des femmes, des enfants. Une véritable exaspération s'empare de la foule. La police est de nouveau débordée.

Une scène assez vive se produit entre M. Pugliesi-Conti et un agent en civil qui s'est conduit brutalement. Le vaillant député oblige celui-ci à l'accompagner chez le commissaire de police. La foule, grossie par les passants, se porte à son tour devant le commissariat du boulevard Malesherbes et réclame les prisonniers au nombre d'une trentaine.

La police, intimidée, les relâche un à un, pour ne retenir finalement qu'un jeune homme sous l'inculpation de port d'arme prohibée.

M. Pugliesi-Conti calme ses amis et les entraîne.

La manifestation se termine aux cris répétés de : « Vive la liberté ! Vivent les Barnabites ! A bas les tyrans ! »

Journal diffamateur

Ajaccio, 28 juin. — Le R. P. Beacoit, provincial des Capucins, a assigné pour diffamation, devant le Tribunal correctionnel de Bastia, le gérant du journal l'*Action*, organe de l'ex-abbé Charbonnel, et le correspondant bastiais de ce journal, qui avait accusé ce religieux d'avoir volé et emporté tout ce qui se trouvait dans la chapelle de son couvent, lors de l'expulsion.

Les injures de M. Buisson. — Une protestation

Paris, 28 juin. — M. Henri Bazire, président de la *Jeunesse Catholique*, vient d'adresser à M. Ferdinand Buisson, à titre de protestation, contre la qualification d'école de mensonge portée par ce dernier contre l'école congréganiste, une lettre ouverte dont voici les passages les plus saillants :

« Nous vous retournons l'épithète, Monsieur. Aussi bien, votre mensonge n'a pas l'excuse de la bravoure : derrière le triple rempart de l'immunité parlementaire, de la protection d'une majorité sans frein, de la faveur d'un gouvernement sans scrupules, vous pouvez tranquillement insulter vos adversaires, vous êtes à l'abri des représailles. Plutôt que de perdre des mots à qualifier votre attitude, je préfère vous donner cette assurance : nous sommes un certain nombre de jeunes gens bien laïcs, très Français, passionnément dévoués à notre pays et à notre temps, désireux de détourner les énergies nationales de la stérilité des luttes intestines pour les porter vers l'étude et la solution de ces problèmes sociaux dont il nous semble que le souci vous est étranger, à vous et à votre majorité, nous avons eu la bonne fortune d'échapper à votre emprise pédagogique et nous vous en faisons le serment, nous saurons aussi, quelque loi d'oppression que vous votiez encore, y soustraire nos enfants. Sans forfanterie, mais résolument, ceux que vous traitez de menteurs, vous en font la promesse, disent-ils s'y user tout entiers, et y consacrer toutes leurs forces intellectuelles et physiques, ils viendront à bout de traduire la protestation qu'ils élèvent aujourd'hui dans des actes civiques et de vous faire regretter d'avoir ainsi froissé des consciences, persécuté de braves gens, insulté des vaincus. »

Ouverture d'une école libre. Graves incident

Mende, 28 juin. — A la suite de la fermeture des écoles congréganistes de Saint-Alban-sur-Limagnole (Lozère), quelques dames de la localité, à la tête desquelles figure Mlle Vincens, sœur du conseiller général du canton, ouvrirent une salle où, depuis, elles reçoivent les jeunes élèves des Frères ou des Sœurs qui n'ont pas voulu fréquenter les écoles laïques. D'où, assignation de ces dames et des parents devant le juge de paix pour ouverture illégale d'école privée.

Le jour de l'audience, les délinquants firent défaut, mais l'affaire avait attiré une foule considérable devant la justice de paix et, lorsque le délégué cantonal, M. Pfeffermann, arriva sur la place pour assister à l'audience, il fut l'objet d'une manifestation hostile, au cours de laquelle il fut violemment frappé. Il s'est réfugié dans la maison d'école et n'a pu pénétrer dans la salle d'audience.

LE DISCOURS DE M. WALDECK-ROUSSEAU ET LA PRESSE

Nous avons donné dès dimanche matin, des extraits des articles de quelques journaux de Paris concernant la rentrée de M. Waldeck-Rousseau, samedi au Sénat. Voici d'autres extraits intéressants :

Journaux du matin

La Lanterne :

« Notre parti compte un homme de moins ; par contre, il gagne chaque jour dans les masses profondes du peuple de nouvelles adhésions ; il trouvera dans cette inépuisable réserve d'énergie assez de force et de volonté pour mener jusqu'au bout la lutte contre l'Eglise, malgré les plus douloureuses défaillances.

» La démocratie sera victorieuse sans M. Waldeck-Rousseau, et au besoin contre lui. »

Le Petit Parisien :

« C'est toute la politique de la République vis-à-vis des clergés séculier et régulier que M. Waldeck-Rousseau a évoquée en traits saisissants, avec la ferme conscience d'un républicain et la lucidité de vues d'un homme d'Etat. Le discours que le Sénat vient d'entendre et où il a fixé tant de principes demeurera comme l'un des plus beaux de sa carrière. »

L'Echo de Paris :

« M. Waldeck-Rousseau a apporté à la tribune du Sénat une déclaration de guerre très ferme, très motivée, à la fois, contre M. Combes et contre ses alliés les socialistes. C'est une rupture sans ménagement, à la suite de laquelle une nouvelle orientation politique semble s'imposer et nécessiter l'arrivée aux affaires d'un nouveau ministère. »

Le Figaro :

« La situation est désormais bien nette. Que M. Combes garde ou qu'il quitte le pouvoir, sa politique est condamnée, finie. Finie aussi la loi Massé, dont il n'a pas, hier, été question, mais qui, cela est certain dès maintenant, ne sera jamais appliquée. Fini sans doute, du moins il faut l'espérer, le régime de violence à froid, de

---

FEUILLETON DU 30 JUIN 1903 N° 37

LA JOUEUSE D'ORGUE

par XAVIER DE MONTEPIN

PREMIÈRE PARTIE

CAÏN

XIX. — (SUITE)

Les deux amis se serrèrent la main et se séparèrent.

Le frère de Richard Vernière se promena pendant une demi-heure sur le boulevard, fumant un cigare et reflechissant, puis il rentra à l'Hôtel Moderne.

Nous n'insisterons pas sur la nature exceptionnellement et foncièrement gangrenée de notre personnage.

L'entrevue qu'il avait eue avec son frère Richard, et à laquelle nous avons fait assister nos lecteurs, doit les avoir édifiés à ce sujet, car aucun des reproches de l'industriel ne portait à faux. Et nous savons déjà qu'il ne se trompait point en le soupçonnant d'être un espion de l'Allemagne.

Robert Vernière n'avait dans le cœur ni croyance, ni dignité, ni patriotisme. — C'était un *sans-patrie* dans toute l'acceptation du mot.

Il ne professait qu'un seul culte, celui du dieu argent !!!

Le misérable s'était créé de honteuses ressources en vendant à la Prusse tous les secrets d'armement que ses études spéciales lui avaient permis de surprendre chez nous.

Le grand état-major allemand, profitant de son intelligence et de ses talents, s'était fait de lui pendant quelques années un instrument utile, autant que bien payé.

Il avait été chargé de missions secrètes touchant nos travaux de défense de terre et de mer, et de relevés de nos nouveaux forts de frontière.

Naturellement, il s'était acquitté de ces diverses tâches avec une habileté et une adresse hors ligne.

On le considérait au grand état-major comme un espion de tout à fait premier ordre.

Mais il arriva qu'après avoir consciencieusement rempli l'infâme emploi dont il s'était chargé, son zèle parut se ralentir et il fut soupçonné — (faussement d'ailleurs) — de manger à deux râteliers, c'est-à-dire de vendre à la France des renseignements recueillis en Allemagne.

On l'entoura d'une surveillance active. — Rien ne vint justifier les soupçons conçus, il n'y eut donc pas lieu de l'arrêter et de le jeter dans quelque forteresse, — seulement la défiance persista et on effaça son nom de la liste des sujets étrangers habitant la Prusse et émargeant aux fonds secrets de l'espionnage.

Robert, brusquement cassé aux gages et se voyant couper les vivres du jour au lendemain, réclama et demanda des explications.

On ne lui répondit pas franchement.

Le grand état-major voulait le ménager, dans la pensée qu'un jour, peut-être, on aurait de nouveau besoin de lui.

Bref, on trouva des prétextes plus ou moins plausibles dont il dut se payer, du moins en apparence, car il devina le mensonge sous les prétextes, mais il n'en laissa rien paraître.

— Je serai toujours à vos ordres — répliqua-t-il simplement — et je suis convaincu qu'à un moment donné mes services vous redeviendront nécessaires.

En raison de la défiance qu'il continuait à inspirer, on aurait pu lui interdire le séjour de l'Allemagne, mais c'eût été une maladresse. — On parut ne plus s'occuper de lui, quoique la surveillance dont il était l'objet ne se ralentit pas.

A partir de ce moment, il lui fallut se débattre contre toute une meute de créanciers, et c'est alors que sa femme prit la détermination de mettre à l'abri la part de la fortune dont elle avait l'usufruit et de ne céder à aucune demande d'argent, en se retranchant derrière le devoir maternel, comme dans une forteresse inexpugnable.

Les créanciers, ne recevant même plus d'acomptes, se montrèrent aussi féroces qu'ils avaient été conciliants autrefois, et l'existence de Robert Vernière devint intolérable.

Ainsi acculé, il songea à se rapprocher de son frère — à le tenter du moins — et, si ce rapprochement était impossible, à mettre à exécution le projet conçu avec Claude Grivot et que nos lecteurs connaissent.

A Berlin, où la police politique ne le perdait pas de vue, on apprit son départ pour Paris, et ce voyage donna un nouveau corps aux soupçons dont il était l'objet.

On le savait à bout de ressources, et on n'ignorait point que sa femme lui fermait impitoyablement sa bourse.

Qu'allait-il faire en France ?... Essayer peut-être de vendre des secrets surpris en Allemagne ; il fallait savoir à quoi s'en tenir à cet égard.

Le lendemain de son départ une dépêche chiffrée fut adressée à l'attaché spécial de l'ambassade d'Allemagne à Paris.

En voici la traduction :

« Robert Vernière, frère de Richard Vernière, » ingénieur-constructeur pour la marine à Saint-» Ouen, a quitté hier Berlin pour se rendre à Paris. » — Il voyage, sous le nom de Fritz Leymann, avec » un passeport qui lui a été délivré quand il était » attaché à notre bureau de renseignements. — » Trouver cet homme, le surveiller, et découvrir la » raison de son voyage en France. »

Les renseignements sur lesquels on devait marcher étaient bien vagues, on le voit.

Mais en France l'espionnage allemand est pratiqué avec tant d'adresse, et les espions sont si nombreux que l'attaché spécial, en recevant la dépêche, fut persuadé qu'avant vingt-quatre heures les agents de l'ambassade auraient trouvé Fritz Leymann.

Il fallait se hâter cependant.

L'attaché fit appeler immédiatement le directeur du bureau des informatoins et lui communiqua la dépêche en lui enjoignant de ne pas perdre une minute.

Ce directeur, le baron Guillaume Schwartz, était un homme de trente-cinq ans, très froid et très habile.

Il passa dans son cabinet, et sur une feuille de papier sans en-tête il écrivit ces trois mots :

« *Venir de suite.* »

Pour toute signature il traça deux XX.

Et, après avoir mis sous enveloppe, il traça cette adresse :

« *Monsieur le docteur O'Brien,*
» *22 bis, rue de la Victoire.* »

Ceci fait, il glissa la lettre dans son portefeuille et sortit.

L'ambassade d'Allemagne — on le sait — se trouve au numéro 78 de la rue de Lille.

Le baron Schwartz gagna la rue du Bac, et voyant un commissionnaire sur la porte d'un marchand de vins, à la devanture duquel se trouvait pendu son crochet, il lui remit l'enveloppe et une pièce de quarante sous en lui disant :

— Vite à l'adresse indiquée... C'est pressé...

Le commissionnaire partit au pas de course, tandis que le directeur du Bureau des informations s'engageait dans la rue de Verneuil qu'il suivit jusqu'au numéro 4.

C'est là que se trouvait son domicile particulier, une sorte de petit hôtel qu'il habitait seul, étant garçon.

Son personnel se composait de deux domestiques allemands, un homme et une femme.

L'hôtel, fort ancien et de dimensions très exiguës, était construit au fond d'une cour étroite fermée sur la rue par une muraille percée d'une seule porte.

Pas de concierge.

C'est là, dans cette demeure triste et silencieuse, que le baron Guillaume Schwartz allait attendre la visite du docteur O'Brien.

Schwartz était un bellâtre très correct, et, malgré sa froideur, très prétentieux.

Toujours vêtu avec une irréprochable élégance, il caressait volontiers d'une main complaisante sa barbe blonde en éventail.

Il occupait à l'ambassade un poste de confiance amplement rétribué. — On le considérait comme d'autant plus précieux qu'il était parfaitement au courant de la vie parisienne et connaissait toutes les subtilités de la langue française et même de la verte.

Le baron Schwartz avait reçu mission d'établir un vaste système de renseignements à Paris et autour de Paris, dans un rayon comprenant toute la banlieue.

(*A suivre*). XAVIER DE MONTEPIN